

Votations du 19 mai

Ce scrutin dominical pèse plus de 5 milliards de francs

Les votes des Genevois vont conditionner les finances du Canton pour les années à venir

Marc Bretton
@BrettonMarc

Une brochure de presque 200 pages, des sujets en veux-tu en voilà. Et... un enjeu financier incroyable. Rarement en effet, voire jamais, une votation cantonale aura porté sur autant d'argent.

Jugez vous-même: l'impact financier des scrutins sur la Caisse de pension des fonctionnaires (CPEG), le contre-projet et l'initiative sur l'assurance maladie, ainsi que le volet cantonal de l'harmonisation fiscale (RFFA), dépasse les 5 milliards. Cette somme, c'est un peu plus de la moitié du budget annuel du Canton. Cinq fois celui de la Ville de Genève. Et plus que les budgets d'un certain nombre de pays africains.

Le poids de la CPEG

Pour estimer l'impact des projets, nous nous sommes appuyés sur le Département des finances. Ainsi, pour financer le projet du Conseil d'État sur la Caisse de pension des fonctionnaires, il faudra dépenser 4,9 milliards de francs. Sur cette somme, 4,6 milliards seront à la charge de l'État, dont 4,1 seront empruntés par la CPEG, qui les prêtera ensuite à l'État. En échange, le Canton payera un intérêt à la Caisse durant quarante ans, soit environ 100 millions par an (119 en 2020).

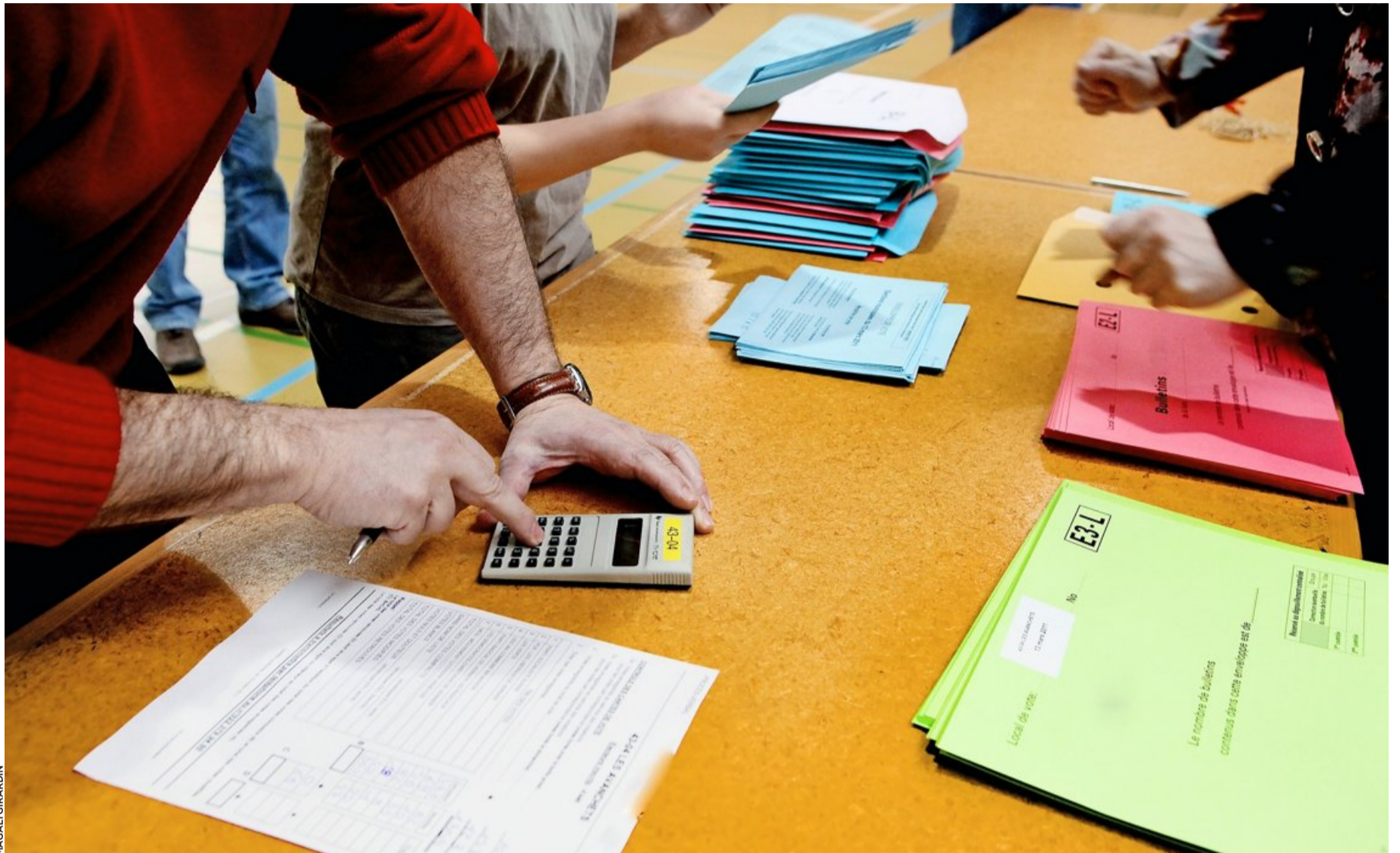
Mis à part les 500 millions en cash, payés initialement, il n'y aura pas de transfert de fonds immédiat vers la CPEG, donc pas d'augmentation de la dette du Canton. Comment l'expliquer? Un mécanisme a été mis sur pied pour l'éviter. La somme est comptabilisée comme un simple engagement de prévoyance figurant dans le bilan de l'État.

Le projet alternatif de la gauche et du MCG coûterait quant à lui entre 4,4 et 5,4 milliards selon le Département des finances, suivant que l'on intègre ou pas la somme destinée à amortir les mouvements boursiers. Sur le fond, évidemment, les deux projets diffèrent. Celui de la gauche préserve davantage les fonctionnaires que celui du Conseil d'État, qui fait dépendre les prestations des sommes à disposition (système de primauté de cotisations).

Un gros paquet fiscal

L'autre gros sujet est celui du volet cantonal de l'harmonisation de l'impôt sur les entreprises (RFFA). Il coûtera la première année 372 millions aux finances cantonales si le paquet présenté par le Conseil d'État est accepté. Rappelons qu'il prévoit une baisse d'impôt de 186 millions et une hausse des dépenses du même montant à travers l'augmentation des subsides à l'assurance maladie.

Cette hausse est présentée comme un contre-projet à l'initiative «Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage», dont l'acceptation coûterait environ 450 millions la première année pour monter



Rarement, voire jamais, une votation cantonale aura porté sur autant d'argent: plus de 5 milliards de francs. C'est un peu plus de la moitié du budget annuel du Canton.

Les impacts financiers de la votation pour le Canton

Caisse des fonctionnaires (sur quarante ans)

- Projet du Conseil d'État: 4,9 milliards (dont 300 millions à charge des employeurs affiliés non subventionnés, 500 millions en cash et 4,1 milliards sous forme de prêts croisés sur quarante ans).
- Projet de la gauche et du MCG: entre 4,4 et 5,4 milliards.

Impacts sur le budget 2020

Caisse des fonctionnaires

- Projet du Conseil d'État: 119 millions.
- Projet de la gauche et du MCG: entre 169 et 223 millions.

Harmonisation fiscale

372 millions: moitié en baisse de recettes et moitié en hausse des subsides d'assurance maladie (contre-projet à l'initiative 170).

Initiative 170 450 millions.

G. LAPLACE. DONNÉES: DÉPARTEMENT DES FINANCES.

tranquillement ensuite, suivant la hausse des coûts des primes.

Perte de 491 millions

L'impact de ces diverses mesures se fera sentir à la fois à long terme et à très court terme. Rien qu'en 2020, si les mesures du Conseil d'État sur la CPEG et RFFA entrent en vigueur, le budget cantonal perdra 491 millions de francs sous l'effet conjugué des baisses de revenus et de la hausse de dépenses. Une somme à revoir vers le haut si d'autres objets passent la rampe.

Quels que soient les résultats finaux, inutile de dire qu'il faudra s'habituer à vivre avec des comptes dans le rouge durant quelques années. Combien de temps? Diffi-

cile à dire. En ce qui concerne les impôts, cela dépendra largement de la conjoncture. La droite est optimiste, la gauche dubitative ou certaine qu'il faudra tailler dans les prestations. Difficile de trancher: en 2018, la progression de l'impôt sur les entreprises ayant été le moteur principal des bons résultats aux comptes, le couper provoquera un trou. Mais, si on remonte à la dernière baisse d'impôt, en 2009, sur les personnes physiques (321 millions en moins), la perte a été rapidement compensée.

Même pas le luxe du refus

Vu ces pertes, ne vaudrait-il pas mieux tout refuser pour préserver

les finances publiques? Ce serait repousser le problème. Car la réforme fiscale, réclamée par l'OCDE, ne peut être rejetée indéfiniment. En cas d'échec, il faudra revenir à la charge. Avec un projet moins cher, précise la gauche. Mais, indique le Département des finances, un rejet entraînerait l'exode de certaines entreprises, provoquant des pertes estimées à plus d'un milliard.

Quant à la CPEG, l'obligation - ressortant du droit fédéral - de renforcer la Caisse de pension des fonctionnaires avec une date butoir en 2052 ne disparaîtra pas non plus. En résumé, le 19 mai, il faudra surtout voter la sauce à laquelle on voudra être mangé.

Comment se situer quand on est confronté à ce genre d'enjeux?

- Comment le citoyen peut-il se situer face à de tels enjeux? Les réponses de quatre partis.

Thomas Bläsi (UDC):

«L'UDC a pris position clairement. Mais il aurait été préférable que les citoyens ne se retrouvent pas dans cette situation. Cette votation est invraisemblable! Elle est le produit d'un magma de décisions politiques que les politiciens eux-mêmes ont de la peine à expliquer et de la volonté de tordre des réalités financières pour bien présenter les choses. Je plains les journalistes de devoir présenter ces sujets!»

Jean Batou (EàG):

«L'énorme cadeau fiscal que l'État propose de faire aux plus grosses entreprises se traduira immanquablement par des hausses d'impôts pour les personnes physiques et par des



Thomas Bläsi
UDC

amputations dans les services publics (santé, éducation, etc.) et les prestations sociales à la population. Le refinancement de la CPEG de la gauche et du MCG permettra de construire des logements à loyers abordables et l'initiative plafonnant les primes de l'assurance maladie à 10% des revenus réparera une injustice sociale crasse.»

Romain de Sainte-Marie (PS):

«Le citoyen ou la citoyenne doit penser à l'avenir et aux prestations publiques. Au-delà de ces montants qui peuvent paraître farfelus à l'échelle de l'individu, se pose la question de la Genève que nous souhaitons



Jean Batou
Ensemble à Gauche

pour demain. Voulons-nous un canton dans lequel le cadre de vie se détériore? Dans le cas de la Caisse de pension des fonctionnaires comme dans celui de la réforme de la fiscalité des entreprises, il s'agit d'oser investir pour notre qualité de vie, mais surtout pour celle de nos enfants. Car dans les deux cas, les décisions que nous prendrons se feront ressentir dans les décennies à venir. Les contribuables que nous sommes doivent garantir les retraites des employés de l'État. C'est notre responsabilité d'employeur. Quant à la fiscalité des entreprises, retrouver la voie du



Romain de Sainte-Marie
PS

compromis pour Genève en alliant l'attractivité économique à la cohésion sociale, en augmentant les bénéficiaires de subsides d'assurance maladie, à un coût. Mais le jeu en vaut certainement la chandelle.»

Yvan Zweifel (PLR):

«Le coût statique estimé de la réforme fiscale se monte à 186 millions, mais refuser cette réforme avec un taux genevois qui resterait à 24,2%, c'est l'assurance de voir les 1500 sociétés à statut partir et, avec elles, le 1,1 milliard de recettes fiscales ainsi que les 22 000 emplois directs et les 39 000 indirects qui y sont liés. Le coût



Yvan Zweifel
PLR

du contreprojet à l'initiative 170 est de 186 millions, mais accepter à sa place l'initiative coûterait 450 millions la première année et plus d'un milliard au bout de cinq ans. Le coût de la réforme de la CPEG reste élevé quel que soit le projet choisi, mais celui du Conseil d'État réforme la caisse en profondeur. Au moment du vote, le citoyen devra faire un calcul des risques. Le prix de ces réformes est objectivement important, mais les refuser, c'est prendre un risque cumulé de plus de 2 milliards, soit un quart du budget du Canton, sans avoir réglé aucun des problèmes de fond.» **MB.N.**